

JANVIER 2024

RAPPORT OBSERVATOIRE DES ATTAQUES DE FÉLINS

BILAN 2023

PROJET COFEEL
5ème volet

Préparé par Armand ZILLER, chargé de projet, et Margaux BABOLA, cheffe de projet

Projet soutenu par :



BILAN 2023

SOMMAIRE

1. BILAN DES ÉLEVEURS

Éleveurs concernés par les attaques de félins

2. BILAN DES ATTAQUES

Attaques recensées en 2023

3. BILAN FERMES PILOTES

État des lieux des fermes pilotes en 2023

4. ASSISTANCE D'HISA

pour les éleveurs

**Image 1 : empreinte de Jaguar.
Macouria, 9 octobre 2023**

CONTEXTE DU PROJET

Depuis cinq ans, **le projet COFEEL, lancé en 2018 en Guyane française, s'efforce de répondre aux défis de la coexistence entre les activités d'élevage et la présence des grands félins sur le territoire.**

Assurer une coexistence harmonieuse entre les grands félins et les humains nécessite la généralisation de méthodes de dissuasion non létales pour protéger les troupeaux tout en préservant ces prédateurs. C'est dans cette optique que le projet COFEEL a été mis en place afin de mieux comprendre la situation sur le territoire (e.g. étude sur les facteurs de vulnérabilité des exploitations, observatoire des attaques, suivi de félins) et tester des mesures de protection pour prévenir et limiter les attaques félines sur le bétail chez des éleveurs concernés. Des actions de prévention et de sensibilisation sont également menées régulièrement auprès des établissements scolaires et du grand public.

BILAN

des éleveurs

OÙ SE SITUENT LES ÉLEVEURS CONCERNÉS PAR LES ATTAQUES DE FÉLINS ?

Afin d'avoir une vision représentative des interactions entre éleveurs et félins ;

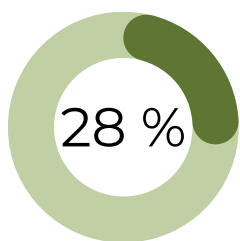
- **197** éleveurs bovins, caprins, ovins, porcins, volailles, et équins de Guyane française, inclus dans la base de données de l'association, ont été contactés en 2023.
- **113** éleveurs sur ces 197 ont répondu à notre enquête sur les attaques de grands félins et ont constitué, avec les données de la chambre de l'agriculture, les résultats présentés dans ce rapport (5 avec mauvais numéros).
- **+18** éleveurs dans notre observatoire des attaques (éleveurs n'ayant pas encore été contactés ou n'ayant pas encore répondu dans le cadre du projet).

Sur les 113 éleveurs interrogés par HISA en 2023, **24 ont signalé des attaques sur leur exploitation.**

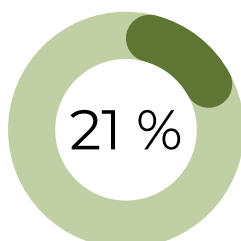
Parmi ces éleveurs :

- **17%** (soit 4 éleveurs) n'avaient jamais déclaré d'attaques les années précédentes.
- **83%** (20 éleveurs) avaient déjà signalé des attaques en 2022.
- **75%** (soit 18 éleveurs) avaient déjà signalé des attaques avant 2022.

12 éleveurs (soit 10,62% des éleveurs interrogés) ayant déclaré des attaques par le passé n'ont pas recensé d'attaques cette année.



Pourcentage d'éleveurs interrogés déclarant des attaques en **2022**
(n = 166)



Pourcentage d'éleveurs interrogés déclarant des attaques en **2023**
(n=113)

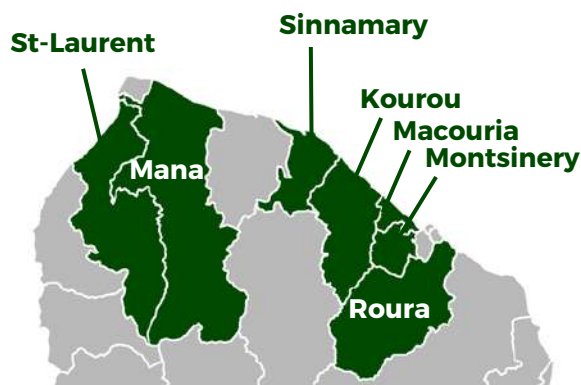


Figure 1 : carte du littoral guyanais représentant les communes ayant signalé des attaques en 2023 (communes grises = aucun signalement).

En 2023, les élevages présents sur les communes de Tonate-Macouria et Montsinéry-Tonnegrande ont représenté la moitié des exploitations interrogées. C'est aussi à Tonate-Macouria que le plus de fermes touchées par des attaques a été observé. Bien que comportant moins d'éleveurs sondés, les communes de Roura et de Sinnamary ont la proportion la plus importante de fermes touchées par des attaques. En effet, au moins la moitié des fermes sondées en 2023 dans ces communes ont recensé des attaques de félins (Figure 2).

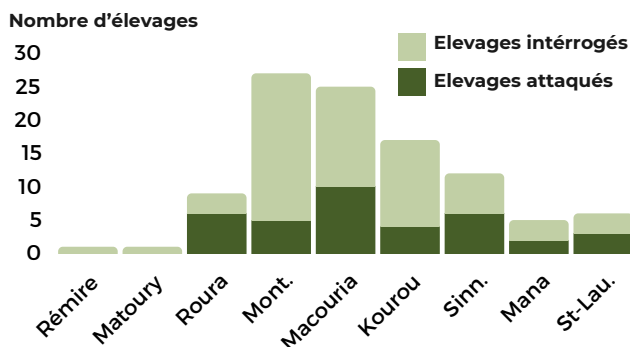


Figure 2 : nombre d'élevages ayant signalé au moins une attaque au cours de l'année 2023 en fonction du nombre d'élevages interrogés par commune.

BILAN des attaques

L'année 2023 aura été marquée par une augmentation du nombre d'attaques recensées :

- **169 attaques ont été signalées pour 2023**, ce qui représente une **augmentation de 63,31 % par rapport à l'année précédente** (nous avons toutefois écarté 10 attaques recensées par un éleveur en raison d'un manque d'informations précises concernant le nombre élevé de pertes déclarées (300 petits ruminants).
- Dont **115 déclarées officiellement** auprès de la Chambre d'Agriculture.

Il est important de noter que **nous ne pouvons pas conclure sur une augmentation réelle des attaques**, car elle pourrait être attribuée aux efforts de sensibilisation mis en place pour encourager les éleveurs à déclarer leurs pertes.

Par ailleurs, **ces données représentent une estimation minimale des dommages subis par les élevages en Guyane française**, car elles sont basées sur un échantillon non exhaustif. En effet, ces chiffres sont sous-estimés, **car de nombreuses attaques de félins ne sont pas déclarées et, par conséquent, ne sont pas prises en compte**. Encore trop peu d'éleveurs signalent les attaques survenues sur leurs troupeaux.

Avec +77 attaques en 2023 par rapport à 2022, **les bovins ont particulièrement été touchés cette année**. Ce constat suit une tendance à la hausse des attaques sur les bovins depuis cinq ans.

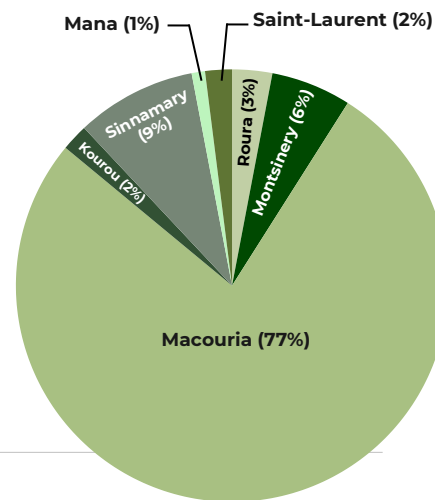
Le nombre d'attaques signalées est en baisse pour les petits ruminants (caprins et ovins) avec 20 attaques en 2022 et 10 attaques en 2023. Le nombre de pertes est aussi en très forte chute avec 52 pertes, alors qu'il était de 176 l'année précédente (Figure 3).

Année	Nombre d'attaques
2019	91
2020	98
2021	97
2022	107
2023	169

Cette baisse significative du nombre de pertes peut être due au fait que nous avons écarté les données d'un éleveur qui était trop imprécis sur le nombre important de pertes qu'il nous a déclaré (300 individus). Il est probable que cet éleveur ait surestimé ses pertes, il n'en reste pas moins que cet éleveur a certainement comptabilisé un certain nombre de pertes cette année encore. **Concernant le bétail porcin et équin, les incidents restent cette année encore, rares** en comparaison des bovins et des petits ruminants.

Cette année encore, on retrouve une **forte concentration des attaques sur quelques exploitations**. En effet, les 4 élevages qui ont signalé le plus d'attaques cette année se situent tous sur la commune de Tonate-Macouria (figure 4).

Figure 2 : Diagramme représentant le pourcentage d'attaques recensées par commune au cours de l'année 2023



Nombre de pertes (nombre d'individus)

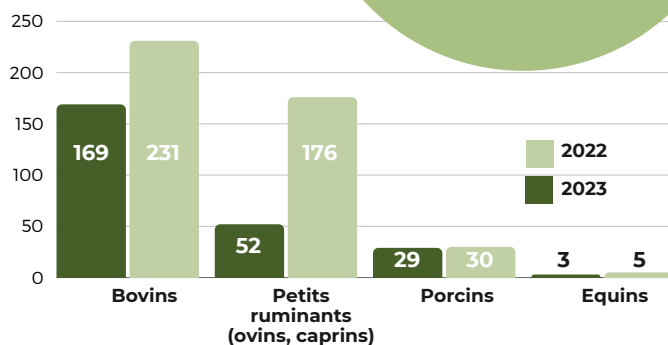


Figure 3 : nombre de pertes signalées sur le bétail au cours de l'année 2023

BILAN

Fermes pilotes

Depuis 2018, **HISA teste quatre mesures de protection** sur le territoire guyanais :

- les lumières clignotantes Foxlight,
- les chiens de protection,
- les ânes dans les troupeaux,
- les clôtures électriques anti-félins.

Avec **12 nouvelles fermes pilotes installées en 2023** (6 avec clôtures électriques et 6 avec foxlight), la poursuite de leur suivi nous permet d'évaluer leur efficacité et d'établir des préconisations concernant leur bon fonctionnement.

Au total, depuis 2018, HISA a testé les mesures sur **exploitations localisées sur une grande partie du littoral guyanais** (Roura, Montsinery, Macouria, Kourou, Sinnamary, Mana, Saint-Laurent-du-Maroni, etc.).



Proportion des dispositifs mis en place sur les 18 fermes pilotes actives au 31 décembre 2023

**Les lumières clignotantes FoxLight peuvent être mises en place avec un autre dispositif de protection.*

FOXLIGHT

RAPPEL : Il s'agit d'un dispositif qui émet aléatoirement de la lumière de différentes couleurs. La lumière est projetée à 360° et peut être vue jusqu'à 1 km.



Image 3 : jaguar longeant une clôture électrique. Saint-Laurent du Maroni, 29 mai 2023

L'installation de 5 à 6 dispositifs/ha est conseillé. Pour éviter l'habituation, il est nécessaire de déplacer régulièrement les lumières et de limiter leur utilisation à quelques semaines.

En 2023, le dispositif a été proposé à 5 éleveurs et 3 propriétaires de chiens (suite à des attaques). Tous n'ont observé aucune attaque suite à la mise en place du dispositif. En août 2023, un éleveur de Sinnamary qui avait de nombreuses disparitions suspectes aux alentours de ces poulaillers, avec la disparition d'un chien (cependant sans preuve avérée d'attaques de grands félins), a par exemple indiqué que les disparitions ont cessé depuis l'installation. Le dispositif a également été installé en supplément d'une clôture électrique protégeant les veaux d'une ferme aux attaques régulières. Ce choix a été justifié afin de renforcer la dissuasion de la protection électrique, après la découverte d'empreintes à proximité de la clôture.

Afin d'éviter les phénomènes d'habituation sur ces fermes pilotes, les Foxlights mises à dispositions d'éleveurs depuis une longue durée ont été reprises,



CLÔTURE ÉLECTRIQUE

RAPPEL : Le dispositif électrique "anti-félins" est composé de 5 fils disposés à des hauteurs de 20, 40, 60, 80, et 130 cm, pour un courant délivré de 6000 V minimum.

Les charges que reçoivent le bétail et les félins s'ils touchent les câbles ne causent pas de dommages physiques car le courant est pulsé (non continu). Ces charges restent suffisantes pour dissuader un jaguar ou un puma d'entrer dans une zone où paissent du bétail. S'ils reviennent, ils sont beaucoup plus prudents.

14 fermes pilotes disposant d'une clôture électrique étaient fonctionnelles au 31 décembre 2023. Aucune perte n'a été signalée au cours de l'année pour le bétail placé à l'intérieur de ces enceintes électrifiées. Bien que nous prévoyions d'approfondir l'évaluation scientifique de cette méthode de protection pour confirmer son efficacité, les premiers résultats sont très prometteurs. Par exemple, nous avons installé sur une ferme particulièrement touchée en 2023, représentant à elle seule 31,95 % des attaques survenues sur le territoire, deux parcs électrifiés. Suite à cette installation, le nombre d'attaques sur les deux troupeaux protégés a chuté à zéro à partir de septembre 2023 (cf Annexe : Cas particulier).

La Guyane comporte une partie importante de son territoire en zones marécageuses ou inondables, sur lesquelles les éleveurs sont souvent contraints de faire paître leurs troupeaux. Des innovations ont ainsi été testées cette année, avec la mise en place d'une clôture électrique surélevée au niveau de la traversée de points d'eau. Les failles ainsi créées ont été comblées avec des grilles immergées pour compenser les ouvertures sous la clôture électrique.

Notre équipe travaille aujourd'hui sur la conception d'un système de clôture électrique mobile pour répondre aux besoins des éleveurs. Ce projet vise à faciliter par exemple la rotation des pâturages et à simplifier l'entretien de clôtures trop grandes.

CHIEN KANGAL

RAPPEL : Le Kangal est une race de chien molossoïde très ancienne, développé et élevé dans sa Turquie natale pour surveiller et protéger les troupeaux des éleveurs – principalement des moutons et des chèvres.

Il est particulièrement performant pour impressionner et repousser tout type d'intrus ou de prédateurs, n'hésitant pas à se montrer agressif si besoin.

Une seule ferme pilotes était active en 2023. Cependant l'arrivée de deux chiots, une femelle et un mâle est déjà programmé pour 2024. Il faudra attendre plusieurs années pour voir ces chiots devenir opérationnels pour la défense de troupeaux.

La demande en chiens Kangal est présente chez les éleveurs en Guyane. La difficulté provient de la quantité assez limitée des élevages qui peuvent fournir des chiens Kangal en France métropolitaine avec une bonne génétique. De plus, la lenteur pour l'acheminement de chiots de métropole à la Guyane est aussi un obstacle à prendre en compte pour faire augmenter rapidement le nombre de fermes pilotes basée sur l'utilisation de chiens de protection de cette race.

ÂNE

RAPPEL : À l'approche de félins, l'âne peut émettre un souffle très fort pouvant alerter le propriétaire.

Il peut aussi se montrer agressif envers toute menace potentielle et ainsi dissuader ou repousser une attaque de grand félin.

Les 2 fermes pilotes mises en place avec les ânes n'ont pas signalé d'incidents durant l'année 2023.

Les difficultés à trouver des ânes à l'achat en Guyane demeurent et limitent l'évaluation rigoureuse de cette méthode de protection de troupeau à l'heure actuelle.

ASSISTANCE D'HISA POUR LES ÉLEVEURS

POUR RAPPEL :

- Il est crucial de faire remonter des résultats proches de la réalité des éleveurs. HISA incite donc chaque éleveur à contacter l'association dès qu'une attaque survient sur leur exploitation ;
- HISA accompagne les éleveurs souhaitant bénéficier de conseils pour la mise en place de mesures de protection ;
- HISA prête du matériel de protection aux éleveurs en situation d'urgence (e.g. kits de clôture électrique, foxlight).
- HISA peut également apporter son soutien et des conseils aux éleveurs qui envisagent d'élaborer un dossier de subvention en vue d'acquies des mesures de protection (e.g. POSEI, mesures de modernisation des exploitations agricoles).

GUIDE TECHNIQUE

pour les éleveurs,
disponible ici :



ANNEXE : CAS PARTICULIER

Une ferme localisée sur la commune de Macouria a particulièrement été touchée en 2023. En concentrant à elle seule 31,95 % des attaques signalées cette année, un effort important d'interventions de HISA a été nécessaire afin de porter assistance à cet élevage de bovin, qui est à présent une ferme pilote du projet.



Image 6 : femelle jaguar et deux jeunes. Macouria, 13 octobre 2023

La présence régulière d'au moins trois jaguars est attestée sur le périmètre de l'élevage (Image 6).

Les attaques, déjà fréquentes les années précédentes, ont fortement augmenté durant la grande saison des pluies de 2023, et se sont focalisées sur le troupeaux le plus vulnérable des cinq de l'élevage ; comportant des veaux et des vaches allaitantes.

A partir de septembre 2023, la mise en place d'une clôture électrique autour d'un corral où ce troupeau était rentré toutes les nuits s'est réalisé (Figure 6). Une attention particulière pour cette ferme pilote sera maintenue en 2024, afin de mesurer l'efficacité de ses dispositifs de protection.

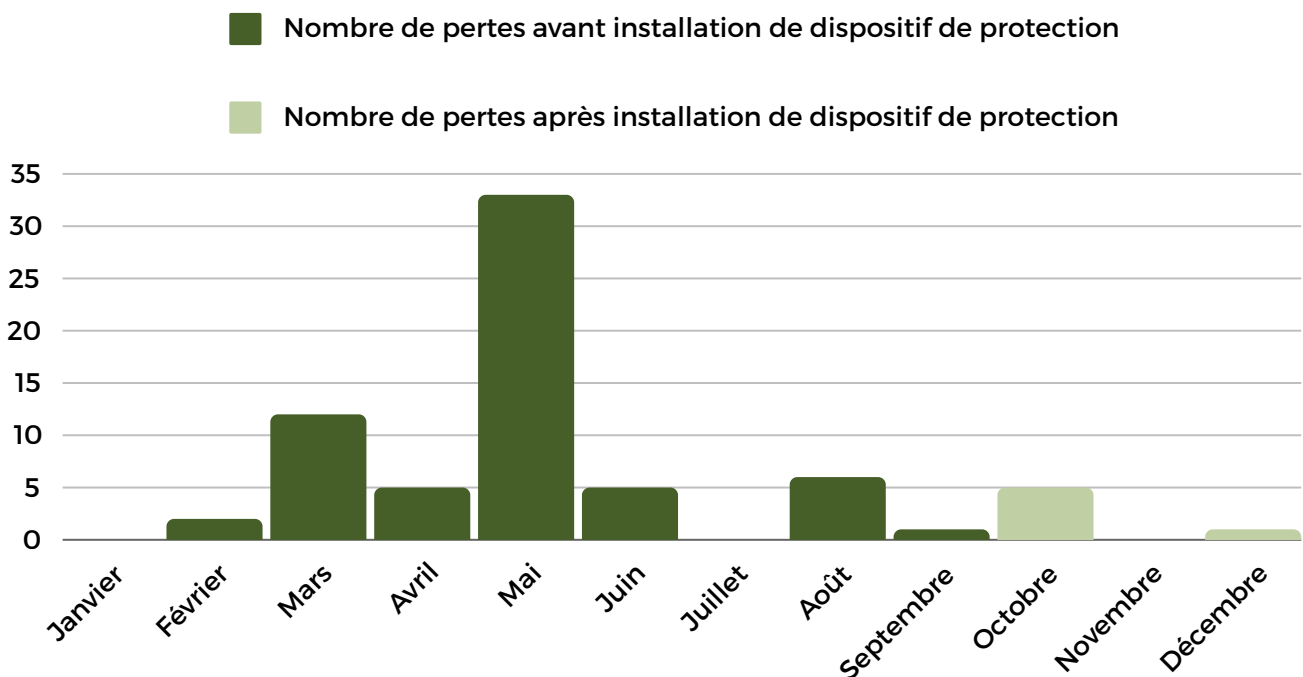


Figure 6 : évolution des attaques signalées sur les bovins de la ferme pilote de Macouria au cours de l'année 2023. Remarque : dispositif de protection opérationnel à partir du 25 septembre 2023

ANNEXE : DÉTAIL DES DONNÉES

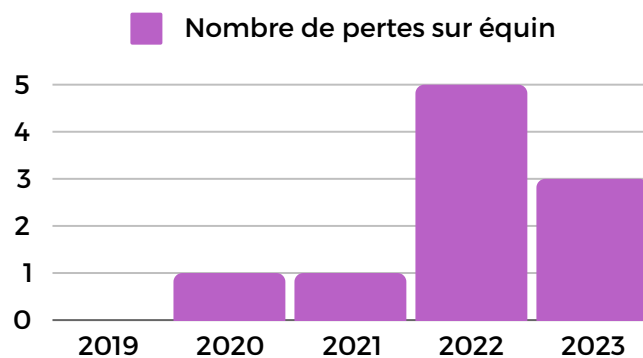
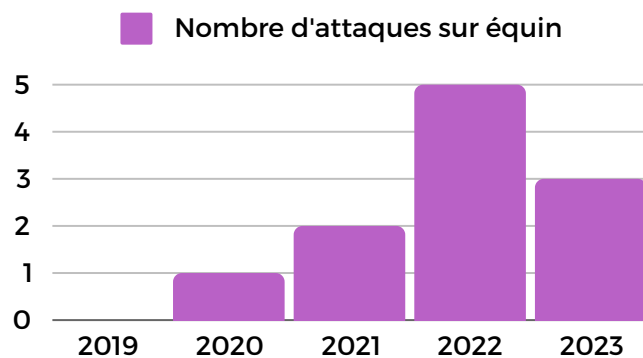
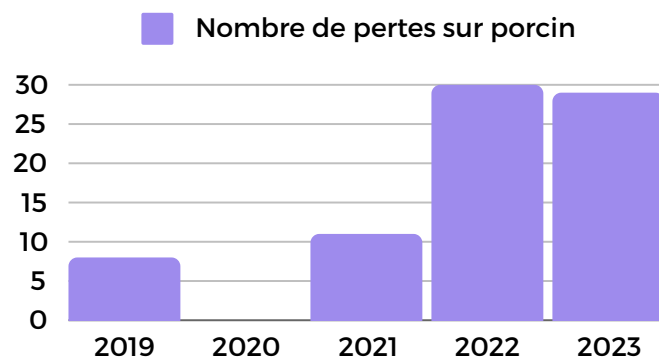
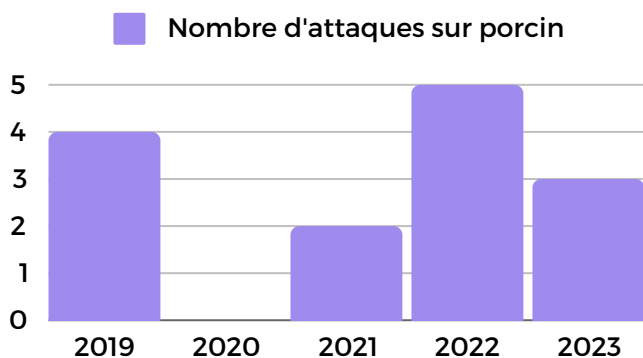
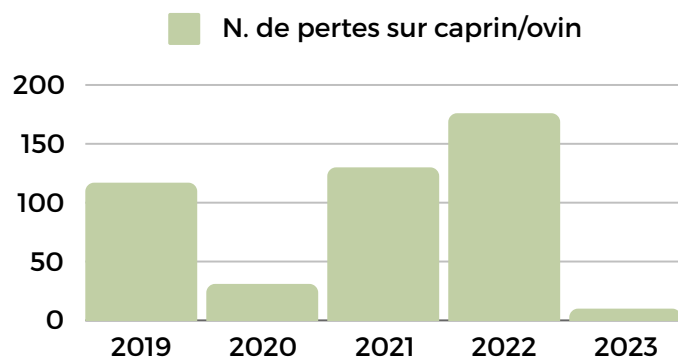
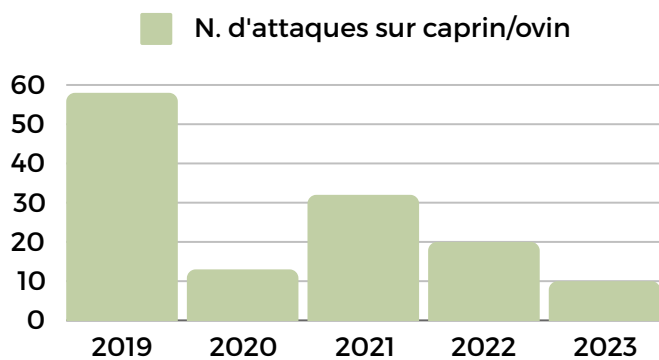
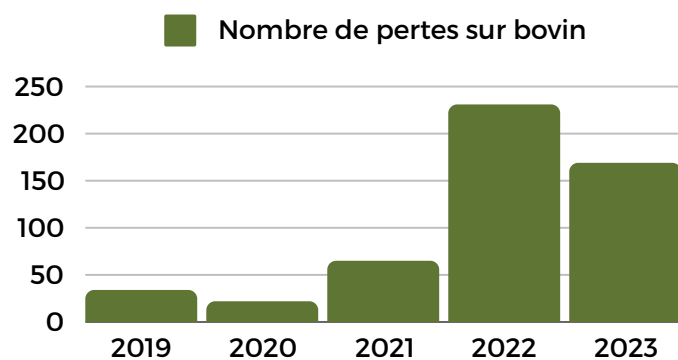
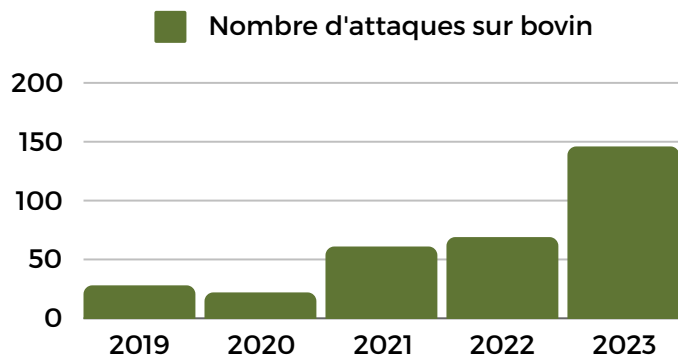


Figure 5 : évolution des attaques et des pertes signalées de bovins, caprins, ovins, porcs et équins au cours des cinq dernières années



HISA
Human InitiativeS for Animals

MERCI !

DES QUESTIONS ?

Envoyez un e-mail à
armand.ziller@hisaproject.org /
margaux.babola@hisaproject.org

ou appelez le : +594 694 05 47 58